VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Mary Florence King, épouse de Charles L. Gunn, et al. vs Hans Whitmore King et als

No. 100 569—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 30 JUILLET 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Magnolia, Constance (anciennement d'Euterpe), Peydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Magnolia, 26 pieds 10 pouces en largeur en arrière et face à la rue Constance (anciennement Fetcher) sur 148 pieds 10 pouces en profondeur sur la ligne du lot No 1 adjoignant et 150 pieds 2 pouces et 6 lignes en profondeur sur la ligne du lot opposé adjoignant le numéro 3, ledit lot étant connu comme le No 90 et étant la même propriété acquise par feu John E. King, par achat provenant des biens dépendant de Henry Hart, par acte passé devant Marcel T. Dufour, ancien notaire en cette ville, le 15 septembre 1871, le dit lot et ses améliorations étant désignés par les numéros municipaux 524 et 526 rue Magnolia et 525 rue Constance, rapporte un bail expirant le 30 septembre 1912 de $1,200 par an.

2 Deux certains lots de terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilège et avantage qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, désignés par le numéro municipal 1235 rue Josephine, situés dans le carré borné par les rues Josephine, Constant, Camp et St. Andre, dans le Quatrième District de cette ville, les dits lots s'adjoignant l'un l'autre et étant désignés par les numéros haut et neuf sur un plan du dit carré dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. E. Beard, alors notaire en cette ville, comme No 15 de son livre de plan, une copie certifiée duquel plan du dit Thompson, daté du 14 octobre 1850 est annexé à une vente des dits lots de Mme Susan L. S. Bley, audit Herman, passée le 7 novembre dernier. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face sur l'entre rue Josephine sur 125 pieds en profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le dit John E. King par achat de Jean M. Normand par acte passé devant Wm. L. Pesoz, notaire en la dite ville le 16 septembre 1859, rendu, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1919 de $420 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde devant être payé par parties égales portant d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanties par hypothèque sur les biens vendus, et hypothèque légale, les chances usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de ces paiements des taxes et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de procès pour encaissement des dites notes ou quelques parties de celles-ci, dix pour cent depuis date de la vente, au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Charles Schmidt, notaire sur frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30 - juil 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

John F. McCalla et als vs Thomas M. Calla et al.

No 4 296—Vingtième Cour de District Judiciaire, paroisse de Lafourche.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 30 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 Un certain lot de terre désigné par la lettre E dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Chase, l'avenue Louisiana et la rue Yale, étant à une distance de 30 pieds 1 pouce de l'angle que forme la rue Magnolia et l'avenue Louisiana, contigu au lot désigné par la lettre A, sur ledit plan et mesurant 33 pieds 2 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les susdites améliorations sont construites sur le No 2237 (vieux No 915) rue Magnolia et comprennent un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, contenant 7 chambres, chambre à bains, etc.

2 Un certain lot adjoignant un lot ci-dessus mentionné, désigné par la lettre C, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjoignant les lots B et D, mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 2233 rue Magnolia, et sont telles décrites ci-dessus par le propriétaire comme étant décrites.

3 Un autre lot dans les mêmes District et ilet et adjoignant un lot ci-dessus décrit par la lettre D, mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magnolia, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les bâtisses sont désignées par le No 2 23 rue Magnolia et sont les mêmes que les propriétés susmentionnées.

Les dits lots B, C, D formant une partie des lots désignés par les Nos 7, 8, 9 sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 20 février 1856. Toutes les propriétés ci-dessus étant situées en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde étant payé devant être payé par parties égales portant d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanties par hypothèque sur les biens vendus et hypothèque légale, les chances usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de ces paiements des taxes et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de procès pour encaissement des dites notes ou quelques parties de celles-ci, dix pour cent depuis date de la vente, au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Charles Schmidt, notaire sur frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30 - juil 7 14 21 28 30

J. L. Onorato.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 100 915.

Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques.

Conformément et en vertu d'un ordre de Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 100 915 dans l'affaire intitulée succession de Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques, ledit ordre daté et signé ce 25 juin 1912 et adressé par Joseph L. Onorato, exécuteur, ordonnant et vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI, le 1er août 1912 des propriétés ci-dessus décrites à savoir—

1 Deux certains lots de terrains et améliorations en dessus, les lots A et B et mesurant ensemble soixante pieds six pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et formant le coin des rues Robert et Sud Robertson dans le carré 605, borné par les rues Robert, Sud, Freret et Sud Robertson.

2 Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 605, borné par les rues Robert, Sud, Freret et Sud Rob ertson, marqués C D E, adjoignant l'un l'autre et mesurant ensemble quarante-cinq pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt cinq pieds.

3 Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 719 borné par l'avenue Napoléon, les rues Rampart, Jena et Prieur désignés par les numéros 9 10 et 11 sur un plan de H. W. Weyraich daté du 1er mai 1897 et mesurant comme suit: Le lot numéro neuf, 30 pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Prieur. Les lots numéros dix et onze mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 et devant aussi payer pour les actes de vente, y compris le droit des certificats devant notaire qui sera désigné par l'Adjudicataire. Les acquéreurs devront déposer 10 0/0 ne portant intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec

Encanteur, 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98 577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

SUCCESSION DE ROBERT DORSEY SR.

Conformément et en vertu d'un ordre de Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de Robert Dorsey Senior, Dossier No 98 597, ledit ordre daté et signé 19 juin 1912, adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, le MARDI 30 juillet 1912 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trente cette parcelle de terrain situé dans le Septième District de cette ville dans le carré 285, borné par les rues Burdette, Pamela (autrefois Cypress), Sycamore (autrefois Neuville) et Fern (autrefois Washington) ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison cabine en haute près du coin des rues Burdette et Pamela, composée des lots un, deux, trois, quatre, cinq et six, chacun de ces dits lots mesure trente (30) pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Burdette et Pamela. Les lots un (1) étant vendus seul séparé et distinct des autres lots.

Conditions—Mettre en plus comptant à l'option des acquéreurs, et le balance s'il y en a en un crédit d'un un deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être attribuée par des biens des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux portant (7 0/0) sept pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantie par hypothèque spéciale sur les du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes et chacune de sécurité nécessaire, et dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et les acquéreurs devant payer en sus du montant de leur encchère toutes les taxes sur la propriété vendue et exigibles en l'année 1912. Actes de vente aux frais des acquéreurs incluant radiés et certificats, devant W. F. Brewer, notaire. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication.

Onorato

Encanteur 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage dans L'ainée en Réserve.

COTTAGE DOUBLE

2640.42 rue Banks

A Bacon JEUDI, 1er Août, à Midi.

Succession de Paul Z. Lacoste

No 98 423—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

En vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, signé le 28 juin 1912 No 98 423, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, Commune, Bendix, Dorgenois et Banks. Ledit lot étant de forme irrégulière et mesure cinquante-six pieds de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Broad et cent six pieds en passant quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, et dix neuf pieds neuf pouces en largeur en arrière. Les bâtisses qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2140 42 rue Banks.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes d'Etat et de Ville pour 1912. Actes de vente devant être passés devant Jas B. Rosser, Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur qui est aussi requis de déposer dix pour cent du montant de ladite enchère chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur

M. M. Rostner, Chas A. Byrne, Jas B. Rosser Jr. avocats

30 juin - juil 7 14 21 28—août 1

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage dans L'aînée en Réserve.

COTTAGE DOUBLE

2640.42 rue Banks

A Bacon JEUDI, 1er Août, à Midi.

Succession de Paul Z. Lacoste

No 98 423—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

En vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, signé le 28 juin 1912 No 98 423, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, Commune, Bendix, Dorgenois et Banks. Ledit lot étant de forme irrégulière et mesure cinquante-six pieds de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Broad et cent six pieds en passant quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, et dix neuf pieds neuf pouces en largeur en arrière. Les bâtisses qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2140 42 rue Banks.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes d'Etat et de Ville pour 1912. Actes de vente devant être passés devant Jas B. Rosser, Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur qui est aussi requis de déposer dix pour cent du montant de ladite enchère chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur

M. M. Rostner, Chas A. Byrne, Jas B. Rosser Jr. avocats

30 juin - juil 7 14 21 28—août 1

Kernaghan & Cordill

ANNONCES JUDICIAIRES.

CONTENU D'UNE BUVETTE—BILLARD—PIANO—CHARRETTE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 339 rue Carondelet—LUNDI, le 5 août 1912, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de Thomas Roth, No 100,889 sur les lieux No 3956 rue Magnolia, consistant de la rue Amelette.

Liqueurs, mobiliers, tableaux, billard, queues, balles, piano automatique, charrette, harnais etc., suivant inventaire

Conditions—Comptant.

J. B. Rosser avocat pour Mme M. Roth

F. T. Echezabal avocat pour Mme J. B. Rabon.

25 juil—25 28—août 4 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Anthony P. Rabito vs Richard Billeux.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 53 209.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Henry Rosenblum, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 5 août 1912, à 10-30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano droit, une Table de toilette, un Lavabo, une Bassine W., une Table de cuisine, une Garde-robe ayant porte avec glace, quatre Chaises et cet. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et mandaté d'après l'inventaire enregistré en mes bureau—Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—A. J. Rossi avocat pour la demanderesse.

25 juil—25 31—août 5

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrains à bâtir qui s'améliore

Sur Ligne de Chars Electriques

—A—

"Gentilly Terrace & Edgewood".

Succession de Delphine Gravier.

No 97 657—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 15 juillet 1912, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Six certains lots de terre dans l'ilet borné par la rue Law, la Promenade Bienville, les rues Hunters, maintenant Eads, et Deers, désignés comme lots 11 12 13 24 25 et 26 de l'ilet No 220 du faubourg Franklin (maintenant 1488). Les lots 11 12 et 13 mesurent ensemble quarante-vingt six pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt cinq pieds.

3 Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 719 borné par l'avenue Napoléon, les rues Rampart, Jena et Prieur désignés par les numéros 9 10 et 11 sur un plan de H. W. Weyraich daté du 1er mai 1897 et mesure comme suit: Le lot numéro neuf, 30 pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Prieur. Les lots numéros dix et onze mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 et devant aussi payer pour les actes de vente, y compris le droit des certificats devant notaire qui sera désigné par l'Adjudicataire. Les acquéreurs devront déposer 10 0/0 ne portant intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec

Encanteur 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98 577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

SUCCESSION DE ROBERT DORSEY SR.

Conformément et en vertu d'un ordre de Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de Robert Dorsey Senior, Dossier No 98 597, ledit ordre daté et signé 19 juin 1912, adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, le MARDI 30 juillet 1912 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trente cette parcelle de terrain situé dans le Septième District de cette ville dans le carré 285, borné par les rues Burdette, Pamela (autrefois Cypress), Sycamore (autrefois Neuville) et Fern (autrefois Washington) ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison cabine en haute près du coin des rues Burdette et Pamela, composée des lots un, deux, trois, quatre, cinq et six, chacun de ces dits lots mesure trente (30) pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Burdette et Pamela. Les lots un (1) étant vendus seul séparé et distinct des autres lots.

Conditions—Mettre en plus comptant à l'option des acquéreurs, et le balance s'il y en a en un crédit d'un un deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être attribuée par des biens des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux portant (7 0/0) sept pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantie par hypothèque spéciale sur les du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes et chacune de sécurité nécessaire, et dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et les acquéreurs devant payer en sus du montant de leur encchère toutes les taxes sur la propriété vendue et exigibles en l'année 1912. Actes de vente aux frais des acquéreurs incluant radiés et certificats, devant W. F. Brewer, notaire. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication.

Onorato

Encanteur 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double Cottage Neufs,

Sur une avenue principale

Nos 2400-2402 - 2404 - 2406 Avenue Louisiana.

Succession de Thomas Roth.

No 100,889—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour précité, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, dans l'affaire sus mentionnée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Premier—Le double cottage neuf à un étage en bois No 2400-2402 avenue Louisiana, rue de la rue Howard, contenant quatre chambres, hangar, etc. de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le carré désigné par le No 592 compris entre l'avenue Louisiana et les rues Howard, Freret et Deslonde, formant le coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur de 98 pieds entre lignes égales et parallèles et est désigné par le No neuf sur le plan précité, lequel dit lot commence à une distance de 30 pieds de la de l'avenue Louisiana et la rue Howard.

La propriété susmentionnée est à proximité des lignes de chars, se loue au taux de $12 50 de chaque côté en $25 pour la maison. Elles sont retirées du trottoir et sous grille en fer.

Deuxième—L'immeuble en bois No 2417 rue Howard et en arrière de la propriété susmentionnée sur un certain morceau ou parcelle de terrain situé dans le même district et carré comme celles premièrement et ci-dessus mentionnées et décrites et adjoignant celle en arrière mesure 30 pieds de face sur la rue Howard sur une profondeur de 60 pieds entre lignes égales et parallèles, le dit morceau ou parcelle de terrain commence à une distance de 98 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard et est composé de trente pieds de arrière partie des lots désignés par les Nos huit et neuf, premièrement et deuxièmement décrits.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Actes de vente devant Alfred Moise J. Cuneo notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, avocat pour Mme M. Roth; Frank T. Echezabal, avocat pour Mme J. R. Rabon.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS LOTS A BATIR, AMELIORES

Avec un Immeuble en Bois à Deux Etages,

Avenue Henry Clay et rue Tchoupitoulas.

Succession de Charles H. Pilsner.

No 101,650—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur— Bureau 339 rue Carondelet— JEUDI, le 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 20 juillet 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précité Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir—

Le substantiel immeuble en bois à deux étages, sur trois lots de terrain coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas. Le terrain est décrit comme suit:

Trois certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans la Sixième District de cette ville, dans la partie appelée autrefois Barthevilla, dans le carré No onze, borné par l'avenue Henry Clay et les rues Tchoupitoulas, Calhoun et Annunciation. Lesdits lots sont désignés par les Nos vingt, vingt-et-un et vingt-deux sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant J. D. Taylor, notaire, le 24 janvier 1889. Ils s'adjoignent l'un l'autre et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots vingt et vingt et un, mesurent chacun trente deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Le lot vingt-deux forme le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas, et mesure trente deux pieds onze pouces de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face à la rue Tchoupitoulas de cent dix pieds, entre lignes parallèles.

Et est la propriété acquise par le défunt Charles H. Pilsner, par achat de l'Union Homestead Association, suivant acte passé devant W. Marques Gurley, notaire, le 28 avril 1910 et enregistré dans le livre des transferts 230, folio 571.

L'avenue Henry Clay est pavée. Le voisinage est bon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente devant John R. Uptons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. J. Prevoll avocat.

14 juin—14 21 28—août 4 11 15

VENTES A D'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

Dans le Troisième District.

Nos 1908 1910 rue Lapeyrouse.

Succession de Mme Dora B. Seeling

No 100,648—Division C—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet — Le MARDI, 13 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 juillet 1912, dans l'affaire sus mentionnée, la propriété suivante sera vendue—

La partie arrière du lot sept du carré No 901 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Johnson et Laharpe, laquelle parcelle de terrain se trouve à une distance de quatre vingt dix neuf pieds trois pouces du coin des rues Lapeyrouse et Prieur et a une façade de quarante six pieds six pouces sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de trente pieds entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent ou en dépendent. Les améliorations comprennent un cottage double Nos 1908-1910 rue Lapeyrouse, contenant deux chambres et hangar de chaque côté.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets à un et deux ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurités habituelles. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, et assumer toutes les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant être encaissés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Felix J. Dreyfous, notaire.

A. D. Darzin, avocat.

11 juil—11 14 21 28—août 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonne occasion pour placement.

Jolie cottage double dans le Sixième District,

Nos 3715-3717 rue Clara.

Succession d'Alexandre McDermott— No 101 064—Division B. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—Le JEUDI, 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé du 11 juillet 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme Nos 3715-3717 rue Clara, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No trois, borné par les rues Willow, Clara, Delachaise et Général Taylor, désigné comme lot No vingt-six sur une copie au blanc d'un croquis et certificat d'arpentage signé par D. E. Sachers et Son, annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 14 août 1906, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clara, trente pieds en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt quatre pieds, cinq pouces et six lignes sur la ligne de côté du dit lot No 28 plus près de la rue Delachaise et cent vingt sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne divisant les lots vingt-six et vingt-sept.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 3715 3717 rue Clara contenant cinq chambres, bains, commodités d'égouts, etc. hangar dans la cour, trottoir en béton, mur en blocs de ciment de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en 1912 et déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous certificats aux frais de l'acquéreur devant Henry G. McCall, notaire.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATEUR

In Re Liquidation de la Woodlawn Dairy Co. Limited.

No 101,119—Cour Civile de District, Div. D.

Attention Laiteries, Fabricants de crème à la glace, Electriciens, Mécaniciens, Marchands de voitures, Marchands de chevaux et Spéculateurs.

A l'Encan.

Le stock entier des effets mobiliers et marchandises de la Wood and Dairy Co., Ltd., à différents endroits.

PAR STERN'S AUCTION CO.—JAC. H. STERN, Encanteur—Vente aux enchères publiques aux divers heures dates et lieux ci-après mentionnés, en vertu d'un ordre signé le 22 juillet 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété mobilière ci-après décrite à savoir—

Au coin des rues Terpsichore et Chippewa, le lundi 5 août, à 11 heures du matin

Le contenu entier dans les lieux susmentionnés consistant en 26 mules, 5 chevaux, 30 charrettes de livraison, 1 camion, 2 buggies 1 grand lot extra de harnais doubles et simples, 1 lot d'outils de forgeron, etc., etc.

Au 511 rue rue Sud Peters, le MARDI 6 août à 11 heures du matin, le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés consistant en enbolières, coffre à glace, tubes pour glacer la crème, un grand lot de caisses en bois, 176 harasses de bouteilles, 4 harasses de moules à crème glacée, un lot de bidons neufs Sturgis & Burns, un grand lot de bidons pour crème à la glace séparateur de crème, moules pour crème à la glace, 6 barils alcool, 2 diables en fer etc., etc.

Avenue St-Charles, coin de l'Avenue Louisiana, le MARDI, 6 août, à une heure de l'après-midi

Le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés, comprenant les meubles et accessoires de bureau, lesquels consistent en bureaux tables et chaises, aussi pasteriseur "Miller", coffre à glace, une machine à laver les bouteilles "Davis", un grand lot de caisses en bois pour bouteilles, caisse à sammise, une glacière "18 avenue Patent Deer", un moteur de 16 chevaux à commutateur, un réservoir et agitateur (500 gallons), un réservoir de 200 gallons, un rouleau "Davis", un recouvreur, un moteur 10 chevaux, courroies, une machine à égoutter le lait, une chaudière 10 chevaux, un lot d'arbres de transmission, poulies et courroies, un séparateur, un serpentin neuf pour séparateur, une cuve de 100 gallons, un lot de tuyaux, etc., etc.

Au 1160 rue Magazine, le MERCREDI 7 Août, à 11 heures du matin l'entier contenu, des lieux ci-dessus mentionnés consistant en un lot de meubles accessoires de valeurs comprenant 4 coffres en fer une caisse enregistreuse Nationale, Machine à additionner, 1 Machine duplicatrice à circulaire, 1 Machine à écrire Underwood, 1 Machine à écrire Smith Premier, 2 Bureaux dessus à rouleau, 1 Bureau droit, deux ventilateurs électrique portatifs, 12 ventilateurs de plafonds chaises, tables, 1 pesoir Babcock 1 cendrier à glace, 1 machine à laver les bouteilles (complète) 1 convoyeur à bouteilles et courbe, 1 remplisseur "Davis" (complet), une machine à boucher les bouteilles "Davis" (complète), un réservoir de réception (1000 gallons), un réservoir à maturation (300 gallons), Baratte pasteurisateur Farrington, un retardateur Farrington, un séparateur "Alpha", une bassule plateforme, une machine à étampar le beurre, un réservoir à crème de 30 gallons, bouteilles, bidons, réservoirs, seaux à lait, séparateur à main, une grande quantité de bidons à lait d'un à 10 gallons, manomètre, baratte Victor, pesoire et hérisson, deux portes de frigorifique, une pompe d'aspiration 2 chevaux, tuyaux, courroies, arbres de transmission, diables, convoyeurs, un lot d'outils de mécaniciens, un jeu de tubes serpentin pour congélateur, et aussi les moteurs suivants: Un 25 chevaux, un 15 chevaux, un 10 chevaux, deux 5 chevaux, un 3 chevaux, deux 2 chevaux, deux 1/2 cheval, une chaudière de 24 chevaux, une chaudière 5 chevaux, aussi un appareil frigorifique de 17 tonnes (complet).

Le tout ci dessus suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

STERN'S AUCTION COMPANY,

JAC. H. STERN, Encanteur

Chas I. Dendekand, Edgar M. Cahn, Avocats pour le liquidateur

24 juil—24 28—août 4 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Susan Lippman, Veuve de Joseph Turk.

No 100 985—Cour Civile de District. Division D.

GRANDE RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES,

Ayant terrain de choix, 1135 rue Philippe, Encoignure Camp.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 août 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 19 juillet 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots 15 et 16, dans l'ilet No 25, borné par l'avenue Jackson, les rues Magazine, Philip et Camp sur un plan dressé par C. A. Helin, daté du 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de G. R. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds, cinq pouces et trois quarts de lignes de face à la rue Philip sur cent vingt huit pieds, dix pouces et trois lignes et demie de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure des rues Philip et Camp.